

7^{ème} CLASSIC MID-AMATEURS DE TOURAINE**Samedi 30 et dimanche 31 août 2025****GOLF DE TOURAINE**

Château de la Touche – 37510 BALLAN-MIRÉ

02 47 53 20 28 – sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.**Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.***1- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40 € ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des deux tours.

Une série Dames : index inférieur à 21

Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 18

Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
45	18	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vademecum 2025 (Cahier des charges des Classics **1.4.4.4**).

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club pourra le compléter.

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du dimanche 15 juin 2025 et jusqu'au vendredi 15 août 2025 à 18 heures**, seront envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement : (journée d'entraînement comprise) 90 € (30 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **20 août 2025** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 29 août, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

Classement en brut uniquement.

Le classement sera établi en brut sur la somme des résultats des deux tours.

Les prix seront répartis de la façon suivante :

Classic Mid-Amateur Messieurs → deux prix

Classic Mid-Amateurs Dames → deux prix

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Grégoire Nativelle, Directeur Adjoint

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.